Femmes et sport

2002/2280(INI) - 20/05/2003

La commission a adopté le rapport d'initiative de Mme Geneviève FRAISSE (GUE/NGL, F) sur les femmes et le sport. La réalisation des Jeux Olympiques à Athènes et l'Année européenne de l'éducation par le sport 2004 amènent la commission à proposer une réflexion sur les enjeux de la mixité sportive à l'école, demandant à la Commission et aux États membres de donner la priorité à des projets qui encouragent la pratique féminine du sport . Rappelant que, depuis l'Antiquité, le sport à une valeur démocratique, le rapport demande une nouvelle dimension pour le sport scolaire et le sport de loisir et veut garantir l'égalité des droits dans les sports de haut niveau pour les athlètes féminines. Pour celles-ci, il demande des mesures afin de prévenir et faire disparaître les agressions et abus sexuels dans le sport et propose des initiatives pour assurer leur santé. La commission souhaite également une participation plus décisive des femmes à la prise de décisions dans le domaine sportif. En ce sens, elle demande aux États membres et aux autorités de conditionner leurs subventions aux groupements sportifs à des dispositions statutaires garantissant une représentation équilibrée des femmes et des hommes à tous les niveaux. Les organisations sportives sont invitées à promouvoir la participation des femmes aux fonctions d'arbitres et de juges et la présence des femmes dans les structures dirigeantes devra augmenter au cours des 10 prochaines années.